

Projets 2014

De nouveaux projets concrets qui ont besoin de votre soutien

La Fondation, grâce à vous, entend poursuivre son accompagnement de différents projets d'intérêt général. En 2014, les axes majeurs de soutien de projets et de collecte sont les suivants :

Maison des toxicomanes

Encourager un projet d'accueil des personnes concernées par les toxicomanies désireuses de se reconstruire grâce un projet de vie fraternelle.



La Maison des toxicomanes, ce lieu de vie et d'espérance pour les personnes touchées par la drogue, a été pensée sur le modèle de la communauté du Cenacolo fondée, en Italie, par Sœur Elvira.

La vocation de ce lieu est d'être à l'écoute de ces jeunes et de leur détresse, de les accompagner dans leur recherche de sens et de repères afin de les aider à reprendre goût à la vie. Il s'agit également d'être présent auprès des familles dans cette épreuve.

ECCLY



Enrichir l'offre culturelle de la ville de Lyon est l'un des axes d'intervention de la Fondation.

L'Espace Culturel du Christianisme à Lyon ouvrira ses portes en 2014 sur la colline de Fourvière.

Collège à Koupéla

En février 2012, une délégation de 10 personnes de l'enseignement catholique de Lyon se rendait à Koupéla, au Burkina Faso, dans le cadre du jumelage diocésain.



Suite à cette rencontre, une convention était signée pour soutenir la construction d'un collège pour Koupéla. Aujourd'hui la ville compte 3 écoles primaires de 770 élèves au total, mais pas de collège. Le passage au collège signifie souvent pour les enfants l'arrêt de la scolarisation.

Le coût de l'opération est de 80 000 €, soit 1 € par élève du diocèse de Lyon. Des actions sont menées dans les écoles lyonnaises depuis la rentrée scolaire pour financer ce projet de collège. La Fondation Saint-Irénée est partenaire de cette action de solidarité menée à Lyon par le Fonds de Dotation Sainte Blandine.

Votre contact

Etienne Piquet-Gauthier,
Secrétaire général de la Fondation Saint-Irénée
epg@fondationsaintirenee.org

Tél. : 06 83 84 58 23 / 04 78 81 48 61
6 avenue Adolphe Max • 69321 Lyon Cedex 05
www.fondationsaintirenee.org

Editeur de la publication :
Fondation Saint-Irénée sous l'égide de la Fondation Notre-Dame
Directeur de publication : Cardinal Philippe Barbarin
Directeur de la rédaction : Etienne Piquet-Gauthier
A collaboré à ce numéro : Hubert Darbon
Imprimé par : Imprimerie Cusin
Création et conception graphique : www.alteriade.fr

Dépôt légal : ISSN 2262-9173
Publication semestrielle
Date de parution : n°4 mars 2014
Prix de vente : gratuit
Crédits photos : alteriade, Collège Supérieur, Collectif Invivo, Elodie Perriot, Alexey Klementiev - Fotolia.com, FSI, Stéphane OUZOUNOFF/CIRIC, Jean-Matthieu GAUTIER/CIRIC, V. Destais

Apportez votre soutien à la Fondation Saint-Irénée et aidez l'Eglise à Lyon à réaliser ses projets.



Je m'engage à vous soutenir financièrement et je fais un don de €

Par chèque à l'ordre de la Fondation Saint-Irénée

Par virement bancaire

RIB de la Fondation Saint-Irénée :
IBAN : FR76 3000 3012 0000 0372 6042 561
BIC - ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Je soutiens plus particulièrement le(s) projet(s) suivant(s) :

Par carte bancaire sur le site www.fondationsaintirenee.org

Merci de retourner votre don accompagné de ce bulletin à la Fondation Saint-Irénée, 6 avenue Adolphe Max, 69321 Lyon Cedex 05

Déduction fiscale

Votre don à la Fondation Saint-Irénée est déductible ou de l'impôt sur le revenu (à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable) ou de l'impôt sur la fortune (à hauteur de 75 % dans la limite de 50 000 €). Si votre don est réalisé au titre de votre entreprise, il est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 %.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier sur simple demande écrite de votre part. Si vous effectuez un don en faveur de la Fondation Saint-Irénée, l'enregistrement de vos coordonnées permettra l'édition de votre reçu fiscal. Vous pouvez vous opposer à leur cession à des tiers ou recevoir communication de leur enregistrement par simple demande à la Fondation Saint-Irénée, sous égide de la Fondation Notre-Dame, 6 avenue Adolphe Max, 69321 Lyon Cedex 05.

Eirênaños

La lettre de la Fondation Saint-Irénée

N° 4 - mars 2014

"S'engager au plus près du quotidien"



Etienne Piquet-Gauthier

Secrétaire général de la Fondation

Comme le désormais fameux appel du Pape François à « aller aux périphéries de l'Eglise » l'y encourage, la Fondation Saint-Irénée s'attèle à accompagner les hommes et les femmes de bonne volonté des paroisses, des mouvements et des associations qui veulent répondre aux besoins de la société. Ces attentes de tous ordres sont plus ou moins urgentes mais réclament une parole et une réponse de l'Eglise.

Par un accompagnement personnalisé et un soutien financier, la Fondation s'engage au plus près du quotidien : par exemple en permettant la création d'un atelier d'éveil musical dans une école de Villeurbanne ou Décines, en finançant la fabrication d'un bateau par un groupe de jeunes du 8^e arrondissement encadrés par des « grands frères » ou encore en ouvrant la Maison des familles à Lyon Confluence pour apporter des réponses aux grands défis de la conjugalité et de la parentalité... Sans que soit demandé un certificat de baptême !

Depuis sa création en 2010, la Fondation Saint-Irénée défend ainsi l'intérêt général grâce à la générosité et à la bienveillance de près de 400 mécènes, particuliers ou entreprises, qui ont permis à plus de 100 projets de voir le jour et de se développer, avec plus de 2 millions d'euros affectés.

Pour tout cela, nous souhaitons remercier tous ceux qui « font » la Fondation Saint-Irénée et permettent de développer des actions de proximité jusqu'aux périphéries.



L'Eglise à Lyon a des projets, la Fondation Saint-Irénée aide à les réaliser !

Chiffres 2013*

1 003 K€ de ressources

903 K€ affectés au soutien des projets 2013

268 donateurs

Les frais d'appel à la générosité du public sont limités à 8,7 % de la collecte.

* Chiffres en attente d'un arrêté des comptes définitifs.

Transformez votre ISF, IS ou IR en acte d'espérance.
+ d'info sur fondationsaintirenee.org

Don en ligne

En un clic sur : www.fondationsaintirenee.org

Le reçu fiscal envoyé en 24 h.



Entretien

Pierre-Eric Charlet,
chargé de projets à la Fondation Saint-Irénée



Quel est votre parcours professionnel ?

Il se divise en gros en deux parties. De 30 à 45 ans, j'ai été chef d'entreprise dans l'industrie mécanique, puis à partir de 45 ans, j'ai dirigé une association médico-sociale. Deux

réalités très différentes auxquelles il a fallu s'adapter, mais qui, l'une comme l'autre, m'ont rendu heureux.

Comment êtes-vous ensuite entré en contact avec la Fondation Saint-Irénée ?

Lorsque j'ai pris ma retraite, j'ai eu très vite envie de consacrer un peu de temps à une œuvre utile. J'ai d'abord passé un an à la bibliothèque diocésaine, afin de participer à son redémarrage. Puis j'ai rencontré Etienne Piquet-Gauthier, qui avait besoin d'aide à la Fondation Saint-Irénée. J'ai été très intéressé par l'objet de la Fondation et j'ai pensé que la mission qui pouvait m'être confiée mariait bien mes compétences économiques et mon expérience associative. En plus, les personnes rencontrées étaient « sympa ».

Quel est votre rôle au sein de la Fondation ?

Je suis ce qu'on appelle un « chargé de projets », c'est-à-dire que j'étudie en profondeur quelques-uns des projets soumis à la Fondation, je rencontre les porteurs de projet et si nécessaire, je suscite des améliorations. Ce rapport humain est essentiel pour bien appréhender « l'âme du projet », si j'ose dire.

Nous en parlons aussi en équipe, avec Etienne et Florence, pour confronter les points de vue. Quand le projet est mûr et que j'y crois pleinement, je prépare sa présentation à notre Comité exécutif qui est seul décideur du montant de la subvention accordée. Il peut aussi arriver qu'un projet ne soit pas présenté soit parce qu'il n'entre pas dans le champ de compétences de la Fondation, soit parce qu'il nécessite plus de maturation.

Que faites-vous une fois la subvention accordée par le Comité exécutif ?

Ici commence la phase concrète d'accompagnement. La subvention peut être octroyée sous conditions. Il faut donc que celles-ci soient explicitées au porteur de projet. Ce peut être l'occasion d'un challenge à relever ou simplement la production de justificatifs et

d'un rapport d'activité. Il est important que tous ceux qui donnent à la Fondation aient conscience que, si nous sommes naturellement enthousiastes devant la générosité et l'intérêt général des projets qui nous sont présentés, nous sommes aussi extrêmement vigilants à ce que les fonds mis à disposition de la Fondation soient utilisés à bon escient.

Dans quelles mesures les compétences que vous avez acquises au cours de votre vie professionnelle et associative interviennent-elles dans votre activité de chargé de projets ?

Avoir l'expérience du milieu associatif et une bonne connaissance des équilibres économiques sont très utiles à ma mission à la Fondation. Cela m'aide à bien évaluer un projet et, éventuellement, à conseiller mon interlocuteur. Mais ce qui me plaît, c'est aussi d'être en contact direct avec la passion des porteurs de projet et avoir le sentiment d'être utile à l'éclosion de projets dans les domaines-cibles de la Fondation, notamment la solidarité et l'éducation. Et puis, je suis très libre quant au temps que je consacre à la Fondation et à l'organisation de mon emploi du temps. C'est précieux quand on a d'autres sollicitations...

La Fondation Saint-Irénée distinguée

Le Monde des fondations et du mécénat reconnaît le travail de la Fondation en 2013



Dans son numéro de novembre-décembre dernier, la revue *Le Monde des fondations et du mécénat* a demandé à un jury de personnalités

indépendantes de déterminer quelles étaient les fondations qui ont le plus compté en Rhône-Alpes en 2013. Les membres du jury

en ont choisi huit, selon les critères suivants : le dynamisme (en termes d'actions menées), l'innovation, l'ouverture vers la société civile. Parmi ces huit lauréats, la Fondation Saint-Irénée a été distinguée pour son remarquable bilan d'activité, pour les très nombreux projets qu'elle a soutenus depuis 2010, avec une mention particulière pour son soutien aux maisons d'accueil de mères en difficulté ou de jeunes sans ressources, ainsi qu'au projet de la maison des toxicomanes. La Fondation Saint-Irénée est heureuse que soit ainsi mis en lumière son combat pour « remettre debout les personnes fragiles », comme l'a défini le cardinal Barbarin.

Le Monde des fondations et du mécénat se définit comme « la revue des acteurs de la générosité et de la philanthropie moderne » ; elle s'intéresse à la vie et aux actions des 2800 fondations françaises.

Le Collège Supérieur

Le pari
de l'intelligence



Ouvert aux étudiants, aux professionnels et au grand public, le Collège Supérieur a été fondé en 1999 par le philosophe Jean-Noël Dumont.

Le projet initial, celui d'un lieu de pensée libre et de rencontres, s'adressait aux étudiants en philosophie et devait leur apporter un complément sous la forme de cours, de colloques et de conférences. Les candidats au Capes et à l'Agrégation pouvaient ainsi se préparer en côtoyant des personnalités de haut niveau. Plus de 30 professeurs ont été formés depuis la création du Collège, qui a permis à plus de 3000 auditeurs de bénéficier de sa formation.



Le public du Collège Supérieur s'est diversifié au fil du temps : depuis 2005, il s'est ouvert aux étudiants en droit. Des membres de la magistrature, des avocats et des philosophes viennent réfléchir et échanger sur la philosophie du droit et ses enjeux.



Un domaine particulier sert de fil rouge à l'action du Collège Supérieur depuis sa création : celui de la transmission et de l'éducation. De nombreux colloques ont été organisés pour enrichir la recherche sur ces questions et relayés par *Les Cahiers*, dont la diffusion assure une pérennité aux réflexions et conclusions issues de ces rencontres. Le Collège Supérieur intervient ainsi régulièrement auprès d'éducateurs, enseignants et parents. Depuis 3 ans, il est également amené à intervenir en entreprises, dans des structures médicales mais aussi au sein d'associations et de mouvements religieux afin d'aider les personnes en responsabilité à prendre de justes décisions, par la culture générale et la réflexion.



En plus de la formation proposée aux étudiants et professionnels, le Collège Supérieur invite régulièrement le grand public autour de questions de philosophie, de religion, de droit, d'art ou des sujets d'actualité, sous la forme de conférences et d'ateliers culturels. Cette matière intellectuelle perdure puisque les conférences sont en écoute libre sur le site web.

Le Collège Supérieur jouit aujourd'hui d'une solide réputation locale, et son développement l'oblige à faire peau neuve en envisageant de nouveaux locaux. Souhaitant soutenir son action de formation et de réflexion et lui permettre de s'inscrire dans la durée, la Fondation Saint-Irénée apporte son aide, aux côtés de la Fondation des Maristes de Puylata présente depuis l'origine, dans les dépenses de fonctionnement et de développement.

>> www.collegesuperieur.com

Soutien de la Fondation : 50 000 €

Merci Marie

Retrouver le sens
de la fête du 8 décembre



Le 8 décembre est, à Lyon, un rendez-vous à ne pas manquer. Depuis 1989, la ville organise spectacles, animations et illuminations dans les rues, pour une fête dont la popularité ne faiblit pas.

La tradition est ancienne : en 1643, les échevins de la capitale des Gaules firent vœu de faire procession chaque année si la Vierge Marie endiguait l'épidémie de peste qui ravageait la ville. Depuis se tint tous les ans une procession en lumières. Au XIX^e siècle, une statue de la Vierge fut inaugurée le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception, sur le clocher de la chapelle de Fourvière. La ville fut illuminée par les luminaires que les Lyonnais avaient déposés spontanément sur le rebord de leurs fenêtres. Depuis lors, Lyon s'éclaire chaque année de mille lumières avant le début de l'hiver.

L'association Grand 8 s'est assignée la mission de rappeler l'origine mariale de cette fête populaire, de la revivifier lorsque l'esprit

mercantile ou technique tend à la faire oublier, et répandre en France cette ancienne tradition. Pour remplir ses objectifs, l'association s'est lancée dans une vaste campagne de communication et d'affichage dans l'espace public lyonnais, en mobilisant notamment les supports offerts par les commerces et les transports en commun. La Fondation Saint-Irénée, par l'aide financière pluri-annuelle apportée à l'association, entend contribuer, en fournissant les moyens nécessaires à la mise en place de cette importante campagne, à redonner aux fêtes du 8 décembre le sens profond et spirituel qui est le sien.

Soutien de la Fondation : 24 000 €

Vox Angelis

La voix de l'ange



et images. Trois chanteurs, une flûtiste et une pianiste donnent un récital, accompagnés d'une projection vidéo d'œuvres des plus grands peintres : c'est la rencontre de Mozart, Brahms, Liszt ou Caplet avec Fra Angelico, Véronèse, Le Caravage ou encore Rothko.

L'association, qui encourage les projets artistiques en petits effectifs, a soutenu ce projet musical et pictural pour qu'il ait lieu à Lyon et s'y fasse connaître afin de s'exporter au-delà de la région lyonnaise. L'aide de la Fondation Saint-Irénée a permis à Vox Angelis de rémunérer les artistes et les techniciens, de réaliser le montage vidéo et d'acheter les droits d'utilisation des œuvres d'art projetées pendant la performance.

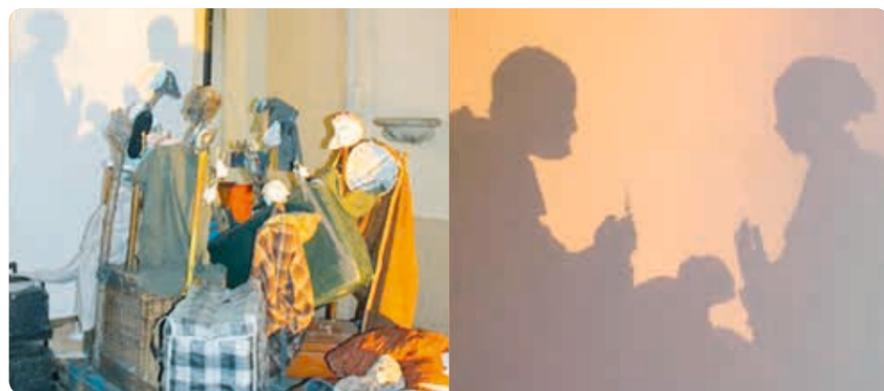
Le 3 octobre, ce sont plus de 500 personnes qui ont assisté au récital à la cathédrale Saint-Jean

Fondée dans le but de promouvoir et de développer l'art vocal et instrumental, l'association Vox Angelis a entrepris de soutenir un projet de concert-spectacle sur le thème de la vie de Jésus et Marie.

La performance, pratiquée par des professionnels du monde de la musique, mêle chant, musique

Collectif Invivo

De l'ombre à la lumière



Où Jésus-Christ serait-il né au XXI^e siècle ? Sans doute la crèche serait-elle dans un bidonville ou un camp de réfugiés, lieux forts éloignés des représentations auxquelles l'iconographie traditionnelle nous a habitués. Cette réflexion est le point de départ d'un projet artistique imaginé par le collectif Invivo.

La crèche qui a été conçue par Marion Gervais et Chloé Dumas n'est pas seulement une prouesse technique qui déclenche des exclamations lorsque l'observateur, après un temps plus ou moins long de recherche attentive, comprend ce qui se passe... C'est une « leçon de lumière » : comment la lumière, pour peu qu'elle soit bien dirigée, change complètement notre regard sur le monde ?

Sur une toile nue se découpent les figures de Marie et de Joseph entourant Jésus. La

lumière diffuse et la sobriété des silhouettes en ombres chinoises ne sont pas sans évoquer les tableaux du maître du clair-obscur, Georges de La Tour. Mais le spectateur est invité à changer son point de vue en passant derrière la toile, où il verra que cette scène idyllique est formée par la lumière d'un projecteur frappant des tas de déchets et d'objets qui semblent avoir été oubliés, ou plutôt entassés après l'abandon d'un hébergement temporaire.

La Fondation participe financièrement à la création et à la production de ce tableau inédit, et entend par là encourager cette initiative originale, dont le but est de permettre à chacun d'interroger son rapport à la pauvreté, à la souffrance et d'entrevoir une beauté insoupçonnée.

Soutien de la Fondation : 2 000 €

à Lyon, réservant un accueil enthousiaste aux interprètes : Myriam Lacroix-Amy (soprano), Sophie Elhelw-Largeaud (mezzo-soprano), François Maniez (Baryton-Basse), Sandra Latour (flûte), Valérie Pley (piano) ainsi qu'au jeune vidéaste Etienne Guiol et à Bernard Tétu, directeur des Solistes et Chœurs de Lyon, qui a accepté de réaliser la mise en espace.

Exprimant son émotion, une spectatrice commente : « Tout était parfait et si bien organisé que le temps s'est suspendu ce soir », avant d'ajouter : « J'espère que ce spectacle sera encore donné ». On ne peut souhaiter moins de succès à la Voix de l'ange.

Soutien de la Fondation : 8 800 €

Témoignage

« La magie de cette crèche, c'est de transformer cette laideur, cette pauvreté, sans la toucher, ce que seule une lumière venue d'ailleurs peut faire. On a tellement tendance, pour faire disparaître la pauvreté, à essayer de faire disparaître les pauvres ! C'est oublier que les pauvres, c'est nous ! Et que faire disparaître les pauvres, c'est faire disparaître l'humanité. Alors qu'on peut transfigurer la pauvreté : ce que fait cette crèche, en invitant l'observateur à se déplacer, pour que, sous l'effet de la lumière, il découvre la vie naissante, l'espérance nouvelle, quand la pauvreté a été touchée par la Lumière. Que la vie puisse apparaître dans une situation de détresse, c'est bien ce que représente historiquement la crèche : ce n'est pas une hôtellerie de luxe, c'est un lieu de refuge, un abri temporaire, entre la naissance en plein voyage et la fuite en Egypte par crainte du malheur annoncé. Notre monde est ainsi, plongé dans l'incertitude et la précarité, il a besoin de la Lumière qui vient le visiter. »

P. Matthieu Thouvenot

Les Amis de la vie

Des Etats généraux du Christianisme à Lyon



La Vie catholique illustrée née en 1945, devient la Vie en 1977. Promouvant le christianisme social, ce magazine a toujours cherché à offrir à ses lecteurs un regard réfléchi sur l'actualité, en tâchant de lui donner du sens, sans verser dans le sensationnalisme. Ce regard, chrétien et humaniste, est dirigé par les valeurs de liberté, de solidarité et de justice.

En 2001, fidèle à son slogan « Un journal s'écrit avec ses lecteurs », la Vie crée une association de lecteurs, Les Amis de la Vie, qui rassemble plus de 3 000 lecteurs et dispose aujourd'hui de 50 relais sur le territoire français. Depuis 2010,

l'association organise les Etats généraux du christianisme. Après Strasbourg et Lille, c'est Lyon qui a accueilli, les 11, 12 et 13 octobre 2013, ces trois journées de débats, d'études et de conférences centrées sur les grands sujets de société : la place des religions et de l'Eglise dans les décisions politiques, les liens entre les générations, les transformations de la famille, l'engagement dans la société, l'art et la religion.



Clôturés par le cardinal Barbarin, ces Etats généraux ont permis, au gré des manifestations, rencontres, événements culturels et conférences, de faire naître un riche débat entre personnalités, décideurs et

particuliers, de promouvoir une vision apaisée et humaniste de la vie en société et de mettre en lumière le rôle des chrétiens en France.

Le soutien de la Fondation a aidé Les Amis de la Vie à produire et mettre en forme la captation audiovisuelle des divers événements qui ont émaillé ces Etats généraux du christianisme, et ainsi promouvoir et diffuser les pistes de réflexion qu'ils ont lancées.



Soutien de la Fondation : 15 000 €

Traverses

Se former pour faire face à la souffrance psychique



Ouverte à tous ceux qui, dans leur profession ou leurs engagements, sont au contact de la maladie mentale et de la souffrance psychique, l'association Traverses a entrepris depuis une dizaine d'années, d'établir une méthode de travail de groupe pour que les personnels soignants et les membres d'aumôneries des institutions spécialisées puissent se former et échanger sur leurs expériences.

Traverses a développé des outils de formation spécifiques : une formation intensive, sur deux ans, fournit à une vingtaine de stagiaires engagés dans des institutions psychiatriques ou des lieux d'accueil, des connaissances avancées en psychopathologie, et des échanges de bonnes pratiques avec des professionnels de la santé et du monde médico-social. Une revue, des rencontres

hebdomadaires et des groupes de paroles viennent compléter le dispositif.

Tous les deux ans, elle organise en outre un stage national qui regroupe environ une centaine de participants pour mettre en pratique sa méthode de travail. Au cours du prochain stage qui aura lieu à Lyon en 2014, Traverses rassemblera des personnels soignants, des membres d'aumôneries ainsi que des personnes travaillant dans des lieux d'exclusion, pour les aider à penser différemment leurs pratiques auprès des personnes en souffrance psychique.

L'aide de la Fondation Saint-Irénée permettra à Traverses de réduire considérablement le coût du stage pour les participants venant du diocèse de Lyon qui ne bénéficient pas d'une prise en charge des frais par leur employeur. L'objectif de ce financement est donc de permettre au plus grand nombre de participer et de se former.

Soutien de la Fondation : 2 000 €



Le Nid

Une association de terrain pour lutter contre la prostitution



Depuis sa création en 1971, le Mouvement du Nid n'a cessé de lutter contre la prostitution, en multipliant les contacts avec ses acteurs et ses victimes.

L'association se charge d'accompagner les personnes prostituées dans les diverses démarches qu'elles ont à entreprendre et pour lesquelles elles manquent d'informations,

d'aide et d'orientation : accès aux soins, à la justice, aux services de sécurité sociale. Le Nid se charge aussi de soutenir celles qui souhaitent quitter la prostitution en les accompagnant dans cette voie.

En 2011, le Mouvement a formé 2 700 acteurs sociaux en France, afin de constituer un solide réseau de prévention, d'accompagnement et de sensibilisation du public aux problèmes que pose le système prostitueur. L'aide de la Fondation Saint-Irénée permettra aux membres de l'association du Rhône de continuer à accueillir les personnes prostituées dans leur permanence et de financer les actions de prévention dans les milieux scolaires et universitaires.

Soutien de la Fondation : 3 000 €

3^{ème} Avenue

Rompre l'isolement dans nos quartiers



Depuis quelque temps on peut apercevoir, à Meyzieu et dans le 2^e arrondissement de Lyon, des groupes inhabituels attablés dans des cafés : personnes âgées, handicapées, habituellement esseulées, se réunissent en effet dans une ambiance conviviale et échangent bons plans et services.

Ces groupes intergénérationnels ne sont pas nés par hasard : ils sont le fruit des efforts d'une jeune association, 3^{ème} Avenue, fondée en 2010 par des personnes poussées à agir

par la faiblesse du lien social constatée dans leur quartier.

Il y a maintenant des habitués de ces rencontres ; chacun y vient comme il l'entend. Certains sont là depuis le début, d'autres ont été attirés par les affiches et les tracts diffusés par l'association. Briser la solitude, faire profiter du lien social à ceux qui en ont été privés, dans un esprit convivial, c'est la mission de 3^{ème} Avenue, qui rencontre toujours plus de succès.

Le principe est simple : organiser régulièrement, autour d'un café, des rencontres où chacun peut venir échanger, proposer des services, en bénéficier et profiter d'agréables moments avec de la compagnie, ce dont trop de personnes âgées ou en situation de handicap sont dépourvues. 3^{ème} Avenue cherche désormais à mettre en place un réseau d'échanges de services pour la commune de Meyzieu, à même de consolider le lien social, d'atténuer les souffrances de la solitude et de retarder la dépendance des personnes isolées.

Ayant réussi son lancement, l'association entend consolider son action et l'étendre. Pour ce faire, elle a décidé de se doter d'outils de communication plus performants. Son objectif est de formaliser un plan de communication spécifique aux échanges de services pour promouvoir les rencontres conviviales. Il lui faut établir des contacts avec les réseaux locaux et des financeurs et inciter les habitants du quartier à participer au réseau d'échanges de services en construction.

C'est pour cette nouvelle stratégie de communication que 3^{ème} Avenue a sollicité l'aide de la Fondation Saint-Irénée qui permettra de financer les outils nécessaires à cette campagne : affiches, tracts, site Internet, etc.

Soutien de la Fondation : 5 000 €

Léguer

La transmission de son patrimoine

La Fondation Saint-Irénée, par le biais de la Fondation Notre Dame, fondation reconnue d'utilité publique, est exonérée de droit de succession ou de donation à l'Etat. Elle est ainsi habilitée à recevoir directement legs, donations et assurances-vie.

Léguer à la Fondation Saint-Irénée, comme l'a fait récemment Jean Bastaire, c'est participer à l'émergence de projets innovants et utiles dans les domaines social, caritatif, éducatif et culturel. Ainsi, les causes qui vous tiennent à cœur vous survivent ! Ce geste de confiance peut s'accomplir sous plusieurs formes : un legs, une donation ou une assurance-vie.

Le legs est un don qui ne prend effet qu'à votre décès. Pour faire un legs, il faut rédiger un testament. Vous pouvez choisir parmi trois types de legs, en tenant compte bien sûr de votre situation familiale et de la « réserve » légale de vos éventuels héritiers (enfants, petits-enfants, conjoint).

• **le legs particulier** : il permet de léguer un ou plusieurs biens que vous indiquez clairement. Vous pouvez léguer à la Fondation Saint-Irénée une somme d'argent, un appartement, des œuvres d'art, du mobilier...

• **le legs universel** : si vous n'avez pas d'héritiers réservataires, vous pouvez léguer la totalité de ce que vous possédez. Vous pouvez également décider de partager votre legs universel entre la Fondation Saint-Irénée et d'autres personnes ou associations : il s'agit là d'un legs universel conjoint.

• **le legs à titre universel** : il permet de léguer un pourcentage de vos biens ou un ensemble de biens. Par exemple, vous pouvez décider de léguer à la Fondation Saint-Irénée 40 % de vos biens ou la totalité de vos biens immobiliers.

Contact

Pour bénéficier d'un conseil personnalisé en toute confidentialité, n'hésitez pas à contacter directement **Etienne Piquet-Gauthier**, sans aucun engagement de votre part.

• **Par téléphone** :
04 78 81 48 61

• **Par mail** :
epg@fondationsaintirenee.org

Merci encore de votre soutien.

Jean Bastaire

Un prophète de l'écologie chrétienne



Après une longue vie passée à travailler pour un monde meilleur, Jean Bastaire s'est éteint le 24 août 2013 à Meylan. Cet intellectuel, amoureux de Claudel et de Péguy, défenseur de l'écologie chrétienne, souhaitait inspirer à la jeunesse le courage de combattre pour une société plus juste et plus humaine.

Né en 1927 à Chamalières dans le Puy-de-Dôme, Jean Bastaire entreprend des études de journalisme et commence sa carrière à Paris en 1946. Rapidement pourtant, la maladie l'éloigne de son travail et il doit séjourner dans

un sanatorium pendant près de deux ans. C'est là qu'il rencontre Hélène, médecin homéopathe, qui deviendra sa femme. Très engagée dans les réseaux écologistes, elle lui fait découvrir et aimer sa pensée. Sous son influence, Jean Bastaire, alors tenté par l'hindouisme, s'engage sur le chemin de la conversion au christianisme.

Les œuvres de saint François d'Assise et de l'écrivain mystique Hildegarde de Bingen, Docteur de l'Eglise, influenceront beaucoup ses écrits, et lui permettront d'élaborer son idée d'écologie chrétienne : prônant la défense de la Création, il souhaite qu'elle passe par un renouveau de la spiritualité franciscaine. Il estime en effet que l'écologie ne peut que s'enrichir au contact d'une profonde vie spirituelle.

Il coécrit avec sa femme plusieurs livres sur la question et continue de signer « Jean et Hélène Bastaire » après la mort de celle-ci. Parmi les plus marquants, on peut citer *Le chant des créatures* (1996), *Pour une écologie chrétienne* (2004) et *Pour un Christ vert* (2009).

Le testament

Gage de sérénité indispensable

C'est dans ce document écrit que le legs prend corps. Il sera « authentique » si c'est le notaire qui le rédige. Il sera « olographe » si vous le rédigez de votre main, le datez, le signez. Dans ce cas, faites-le relire par votre notaire et déposez-le chez lui. Demandez-lui de l'inscrire au Fichier Central des Dispositions des Dernières Volontés pour avoir la certitude qu'il sera pris en compte le moment venu.

Pensez à prévenir les principaux bénéficiaires au moyen d'une photocopie. Lors de la rédaction de votre testament vous devez prêter attention à l'existence d'héritiers réservataires. En effet, la loi accorde aux descendants (ou, en l'absence de descendant, au conjoint survivant) une part d'héritage dont on ne peut légalement pas les priver. Ces personnes sont appelées « héritiers réservataires ». Si, par inadvertance, les legs portent atteinte à la réserve, le notaire réduira automatiquement les legs pour rétablir la réserve.

La loi prévoit cependant que les héritiers peuvent, par avance, renoncer à l'action en réduction par un acte notarié.

En 2010, participant aux débats sur la science et l'origine du monde, il écrit *La Création, pour quoi faire ?* : une réponse aux créationnistes. Dans un *Nouveau Franciscanisme : les petits frères et les petites sœurs de la Création* (2005), il imagine une nouvelle congrégation dédiée à une vision spirituelle de l'écologie.

Malgré l'originalité et la richesse de sa pensée, il n'a jamais connu une notoriété à la hauteur de ses attentes et des enjeux qui le préoccupaient. Il laisse une œuvre conséquente et un véritable chantier pour les générations à venir, lesquelles gagneraient à s'inspirer de ce passage de Pâques de l'univers : « *L'homme est ministre de l'univers remis entre ses mains. Il a charge de le gérer afin que l'univers engendre le fruit dont il est porteur pour l'éternité des siècles.* »

De son vivant, Jean Bastaire, a décidé de confier cette mission à la Fondation Saint-Irénée qu'il a désignée comme légataire universel.